

En Côte-d'Or,



AGIR

au quotidien

pour

une deuxième vie des objets

éco
tiDiENs21 Les bons gestes sur :
www.ecotidens21.fr



**Conseil
Général**
www.cotedor.fr

Edito



Réutiliser pour éviter de gaspiller.

Chaque français produit annuellement plus de 374 Kg de déchets de toute nature soit pour une famille de 4 personnes près d'une tonne et demie par an. Parmi tous ces déchets, nombreux sont les objets qui, réparés, reconditionnés ou rénovés pourraient connaître une seconde vie.

Or louer, réparer, donner, partager des objets, c'est aussi :

- réduire la consommation de ressources naturelles et d'énergie nécessaires à la fabrication et au transport des produits,
- diminuer la production de déchets, conformément aux objectifs de réduction du Grenelle de l'Environnement,
- réaliser des économies,
- soutenir la création d'activités locales contribuant à l'embauche de personnes en difficulté d'insertion, et le maintien de métiers artisanaux,

A l'occasion de cette Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et dans la continuité du Plan Départemental de Prévention des déchets qu'il a adopté en décembre 2011, le Conseil Général de la Côte-d'Or met à votre disposition ce guide de la deuxième vie des objets.

Choisir de donner une deuxième vie à un objet, c'est lui offrir un nouvel usage, au lieu qu'il ne devienne un déchet : c'est participer de la prise de conscience collective sur les nécessités environnementales, c'est refuser le gaspillage, c'est enfin adopter une démarche eco-citoyenne.

François SAUVADET

Ancien Ministre

Député de la Côte-d'Or

Président du Conseil Général

Chapitre 1

Réfléchissons à nos besoins



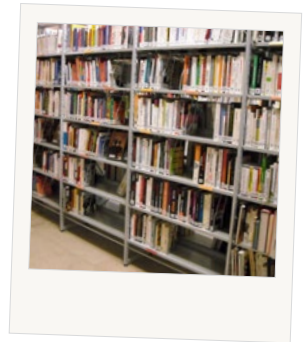
Acheter n'est pas toujours nécessaire. Si l'objet recherché n'est pas destiné à un usage fréquent, des alternatives simples à l'achat du produit neuf sont possibles.

Emprunt

→ **A un ami, une connaissance, un voisin** (matériel de bricolage, de jardinage, ...), à une **bibliothèque**, une **médiathèque**.

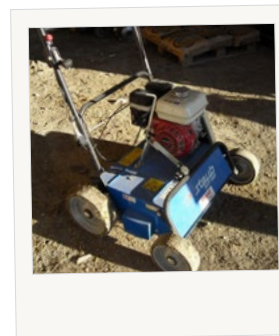
Béline, habitante de Longvic

« J'emmène ma fille toutes les trois semaines à la bibliothèque municipale. Nous pouvons choisir chacune les livres et les DVD qui nous plaisent. Fréquenter la bibliothèque permet d'accéder à plus de livres, sans pour autant les acheter systématiquement. J'ai remarqué aussi que la notion d'emprunt à la collectivité permet aux enfants de prendre conscience qu'il faut être soigneux avec les objets, surtout s'ils ne nous appartiennent pas. »



Location

→ Dans les **magasins** (matériel de jardin, vaisselle, équipement de sport, déguisement, vêtement de cérémonie, ...)



Aurélié et Benjamin, habitants de Vignoles

« Au printemps dernier, nous souhaitons ressemer notre pelouse. Pour cela, nous avons besoin d'un scarificateur. Nous avons choisi de le louer auprès d'un professionnel car cet équipement est un investissement important, pour une faible utilisation. Et ça prend de la place de le stocker. Petit conseil : il vaut mieux s'y prendre à l'avance pour la location, car au printemps tout le monde veut le faire en même temps. »



→ Location de vêtements pour bébés

Des sites internet proposant la location de vêtements pour bébés se développent. L'avantage est de disposer d'un lot de vêtements toujours à la bonne taille et de ne pas être encombré des vêtements trop petits.

 Baby Plume - <http://www.babyplume.fr>

Achat collectif

→ Entre voisins ou amis

(outillage de bricolage ou de jardin, matériel de camping, ...)

Marie et Thierry, habitants de Norges-la-Ville

« Dans notre voisinage, il est naturel de se prêter du matériel : du dénoyauteur de cerises au scarificateur, chacun considère qu'il n'est pas utile d'acquérir en doublon ce type d'outils que l'on n'utilise que de temps en temps. Quant aux équipements volumineux ou coûteux, nous les achetons en commun. Nouvellement arrivés dans la commune, nous avons pu utiliser, pour notre bois de chauffage, une scie circulaire professionnelle acquise quelques années plus tôt, simplement en participant par le remplacement de la lame. En plus de bénéficier de matériel très performant, nous entretenons ainsi des relations de voisinage très sympathiques. »



Echange

→ **Entre particuliers** (des livres contre des vêtements d'enfants) de manière informelle ou lors d'une bourse organisée par une école, une association, ...

Ce système d'échanges existe aussi en ligne (Internet) ou via les Systèmes d'Echanges Locaux (SEL) existant dans certaines villes.

Achat

de produits neufs

→ **Exclure les objets peu résistants**, d'une durée de vie courte et rapidement jetés.

→ **Investir dans des produits de qualité** en vérifiant la robustesse. Parfois plus chers, ils assurent pourtant un service plus longtemps, et donc une meilleure rentabilité globale.

→ **Privilégier le rapport qualité/prix.**

→ **S'informer** sur la durée de garantie du vendeur ou du constructeur. Vérifier la facilité de réparation en cas de panne ou d'incident et la facilité d'obtenir des pièces de rechange pendant plusieurs années.



Astuce : L'association de consommateurs **UFC Que Choisir** publie chaque mois un magazine qui rassemble des tests effectués en laboratoire pour diverses catégories de produits (ordinateur, jouets, perceuse, lave-linge, nettoyeur haute-pressure, ...). Les produits sont évalués sur leur aptitude à fonctionner, leur ergonomie et leur sécurité. Des guides d'achat pour de nombreux produits sont disponibles gratuitement sur : www.quechoisir.org

Concernant l'électroménager, au moment d'un nouvel achat, penser à rendre l'ancien appareil au magasin. L'appareil pourra ainsi être réemployé ou valorisé.



Achat

de produits d'occasion

Acheter des objets en seconde main, c'est réaliser des économies, soutenir l'insertion de personnes en difficulté et participer à la réduction des déchets !

 Où?

→ **Dépôts-ventes et commerces de seconde main** offrent un très large choix d'objets à des prix intéressants ;

→ **Les brocantes, marchés aux puces et vide-greniers**, qui fleurissent dans les communes, regorgent souvent de bonnes affaires pour ceux qui aiment chiner ;

→ **Les annonces des journaux locaux** ou le coin « petites annonces » des magasins de quartier sont une façon simple de dénicher des objets en bon état à petits prix.

→ **De nombreux sites Internet** spécialisés proposent des ventes d'objets (parfois aux enchères) qui aident à trouver ce que l'on cherche ;

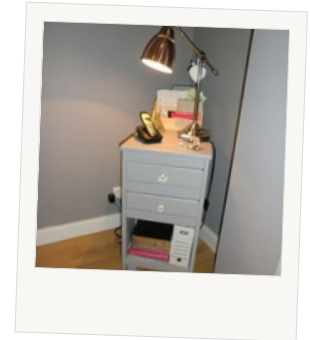
→ **Les annonces des radios locales** ;

→ **Les bourses d'échanges** de structures telles que les crèches, les écoles, les associations locales, les centres sociaux et culturels permettent de trouver des produits de seconde main à courte durée d'utilisation, à des prix compétitifs (vêtements, livres, jouets, matériel de puériculture, ...) ;

→ **Les magasins d'économie sociale et solidaire** proposent des objets remis à neuf à des prix modiques. Certains d'entre eux garantissent leurs électroménagers... De plus, par ce choix, l'insertion de personnes en difficulté est soutenue.

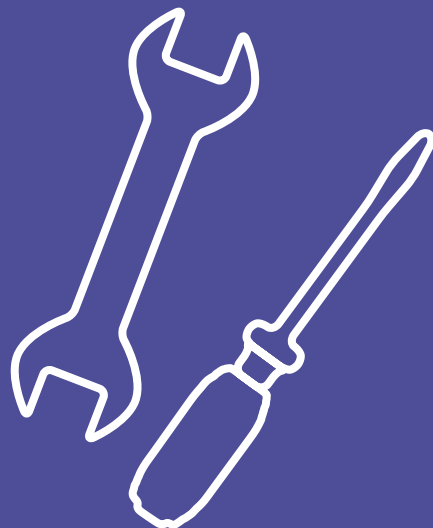
Claudine, habitante de Dijon

« Pour ma maison, j'ai pour habitude d'acheter des meubles d'occasion. Je fréquente régulièrement les brocantes et vide-greniers, les magasins Emmaüs et les dépôts-vente. Pour moi, c'est un plaisir de chercher de petits meubles à bas prix, que je décore à mon goût. Comme j'aime régulièrement changer mon intérieur, il m'arrive aussi de remettre des meubles en dépôt-vente, ainsi la boucle est bouclée ! »



Chapitre 2

entretenez et réparez vos appareils



Bonne utilisation des appareils

- Avant toute utilisation, lire attentivement la notice d'emploi.
- Appliquer les règles d'usage mentionnées et demander conseil aux professionnels si nécessaire.

Entretien régulier

- **Entretenir régulièrement** (ou faire entretenir par un professionnel/artisan) l'équipement : sa durée de vie n'en sera que rallongée et sa performance d'utilisation optimisée.

Romain, habitant de Leuglay

« J'ai récupéré un très vieux bureau qui appartenait à ma famille et qui était complètement délabré à force d'être resté dans une maison fermée et humide pendant plusieurs années. J'ai donc fait appel à un ébéniste pour savoir si ce meuble pouvait être sauvé. Le devis n'était pas des plus bas mais quand je vois la qualité du résultat et la finesse du travail réalisé par cet artisan, le coût était bien justifié. Aujourd'hui, ce bureau reprend complètement vie et est méconnaissable. »



Conseils d'entretien des appareils

Non, la panne n'est pas une fatalité ! Prendre soin de ses appareils ménagers, c'est augmenter leur durée de vie. Le tout c'est de savoir ce qu'il faut faire au bon moment. Voici quelques conseils



Cafetière

En cas d'usage quotidien, nettoyer au moins une fois par semaine les éléments amovibles de l'appareil. Détartrer une fois par mois avec un détartrant spécifique ou du vinaigre blanc.



Four à micro-ondes

Après chaque utilisation, essuyer les parois et l'intérieur de la porte à l'aide d'un chiffon humide.



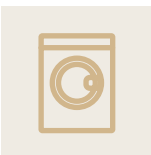
Cuisinière/four

Vérifier régulièrement l'état de propreté des bougies et des brûleurs. Effectuer régulièrement une pyrolyse, en profitant de la température du four après utilisation pour la mettre en route.



Réfrigérateur/congélateur

Nettoyer la grille à l'arrière de l'appareil 2 fois par an et vérifier l'étanchéité des joints de porte. Dégivrer le congélateur tous les 6 mois.



Lave-linge

Nettoyer régulièrement les bacs à produits en y versant de l'eau bouillante. Détartrer tous les 6 mois en utilisant du vinaigre blanc.



Lave-vaisselle

Nettoyer régulièrement les filtres situés au fond de la cuve. Détartrer et dégraisser 2 fois par an avec un produit spécifique. Remplir régulièrement le bac de sel régénérant.

En cas de panne : Réparer !

**Un geste simple qui permet de faire des économies.
Quel que soit l'objet, le faire réparer est un excellent réflexe !**

→ Solution 1 : Faire réparer par un artisan

Faire appel à un professionnel compétent pour remettre en état le produit : couturière pour les vêtements, cordonnier pour les chaussures, réparateur informatique, restaurateur et réparateur pour les meubles...

Colette et Didier, habitants de Chevigny-Saint-Sauveur

« Il y a quelques années, nous avons acheté un broyeur à 700 euros pour réduire les tailles de branchages de notre terrain en broyat. Au bout de 6 ans d'utilisation, le moteur s'est serré. Nous n'avons pas hésité longtemps pour faire réparer le broyeur dans le magasin, pour un coût de 300 euros. Aujourd'hui, le broyeur fonctionne très bien. »

→ Solution 2 : Réparer soi-même

Les bricoleurs peuvent se débrouiller pour réparer les petits tracas du quotidien. Pour cela, acheter des pièces détachées auprès d'un revendeur ou sur Internet.

 Pour réparer soi-même, des sites internet donnent des astuces : www.commentreparer.com
www.reparer-facile.fr

Frédéric, habitant de Dijon

« Mon lave-linge est tombé en panne de programmeur et j'ai décidé d'en acheter un chez un revendeur de pièces détachées. J'ai ainsi pu effectuer la réparation et j'ai aussi réparé mon lave-vaisselle deux fois : changement de la pompe puis du tuyau d'évacuation. Quand la compétence se limite à savoir manier un tournevis, réparer soi-même c'est possible ! »



Chapitre 2

Retardons la fin de vie de nos objets



Mon objet ne me sert plus et je ne souhaite plus le conserver. Je veux m'en débarrasser : je peux éviter qu'il ne devienne inévitablement un déchet !

Cet objet fonctionne-t-il toujours ? Peut-il encore servir ? Est-il réutilisable ? A-t-il une valeur marchande ? Peut-il être utile à quelqu'un d'autre ?

Vendre

→ Si l'objet est encore en bon état, penser **revente ou don**. La revente en dépôt-vente, brocante, vide-grenier, est un acte très astucieux puisqu'il permet d'assurer le réemploi de l'objet, tout en gagnant un peu d'argent.

Céline, habitante de Précy-sous-Thil

Je participe tous les ans au vide grenier organisé par l'association de mon village. Cela me permet de faire un peu de place dans la maison et de rencontrer des gens. Ma motivation première n'est pas de gagner de l'argent mais plutôt de permettre le réemploi d'objets pour ne pas les jeter, je préfère d'ailleurs donner plutôt que jeter. La cagnotte récoltée est donnée à mes enfants qui parfois en profitent pour acheter des jeux d'occasion.



Réutiliser

Avec un peu de **créativité**, un objet peut être détourné de son usage premier en le réutilisant ou en le relookant.

→ **Les emballages** (ex : boîtes à chaussures) peuvent servir de rangement pour les outils, jouets,

→ **Les bocaux en verre** peuvent être réutilisés comme boîtes de conservation pour stocker confitures, riz, sucre ou bien encore clous, vis,...

→ **Les vieux vêtements** peuvent être transformés en chiffons, tabliers de bricolage pour enfants,

→ **Les palettes** peuvent servir pour la fabrication d'un composteur.

Les **communes** et les **associations** donnent également des conseils ou des cours sur les gestes de réutilisation des objets (couture, relooking d'objets, ...), alors renseignez-vous auprès de la mairie !



Des conseils de customisation sont disponibles sur internet :
www.espritrecup.fr
www.rue-des-relookeurs.com

Donner

Faire plaisir en donnant un réfrigérateur à un neveu qui déménage, des vêtements de bébé à une copine qui vient d'accoucher... Les bonnes idées ne manquent pas !

→ **Proposer les objets** qui ne servent plus mais qui sont en bon état à un membre de la famille ou à une connaissance (vêtements d'enfants, livres, chaussures, jouets, ...),

→ Prendre contact avec le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la commune : il accepte souvent certains produits,

→ **Songer aux crèches, écoles, garderies d'enfants, ludothèques, centres de loisirs**, ... pour les jouets et le matériel de puériculture,

→ **Proposer les revues** et magazines lus aux cabinets de consultation médicale (dentistes, médecins, kinésithérapeutes, ...).

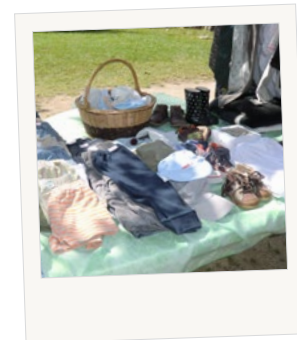
Michel, habitant de Lux

« Il y a quelques mois, j'ai décidé de refaire ma cuisine. Je n'envisageais pas pour autant de jeter mes équipements. J'ai choisi de donner à l'association Envie ma plaque de cuisson et mon four qui fonctionnaient encore, mais qui étaient démodés. Je sais qu'ils ont été réparés et qu'ils pourront servir à d'autres personnes qui en ont besoin. »



Prolongeons la durée de vie des objets, réduisons nos déchets et rendons service à d'autres personnes !

→ **Les objets réutilisables peuvent être déposés dans certaines déchèteries** qui ont un partenariat avec des structures locales du réemploi (Emmaüs, Le Secours Populaire, ...), leur permettant de reprendre ces objets. Des chalets sont prévus à cet effet dans les déchèteries concernées.



Nadine, habitante d'Heuilley-sur-Saône

« Je suis maman de deux enfants. Ils sont encore petits : les vêtements ne leur vont rarement pas plus longtemps qu'une saison, et restent en très bon état. Une cousine me prête des vêtements pour mon fils, je les passe ensuite à une autre cousine. D'une manière générale, je trie les habits par taille et je donne ce qui est un peu moins « frais » à des associations. »

Chapitre 4

Annuaire de la deuxième vie des objets



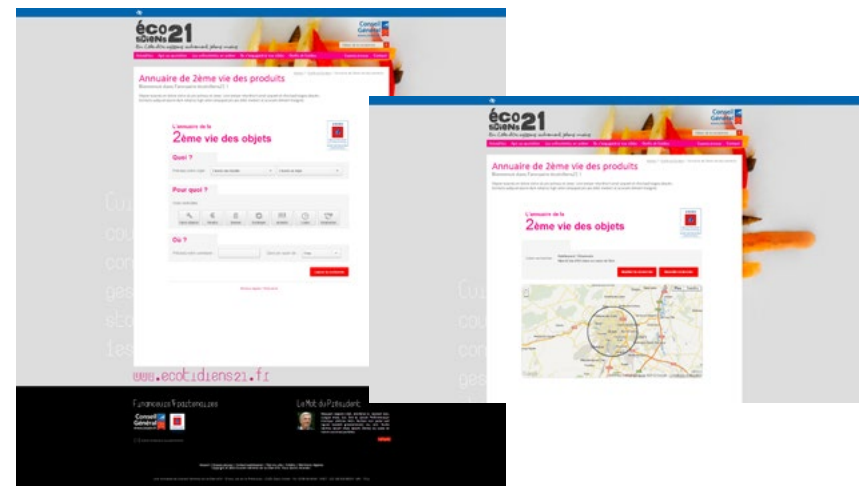
Annuaire

de la deuxième vie des objets

Financé par l'**ADEME Bourgogne**, l'annuaire de la deuxième vie des objets est le fruit d'un partenariat entre le **Conseil Général de la Côte-d'Or**, les trois autres Conseils Généraux Bourguignons, les quatre Chambres de Commerce et d'Industrie de la région et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Bourgogne.

Cet annuaire regroupe les **coordonnées des acteurs du territoire**, dont l'activité permet de donner une deuxième vie aux objets, ce sont : les artisans réparateurs, les commerces de location et de dépôt-vente, les associations et les bibliothèques.

→ **L'ensemble des résultats obtenus sont cartographiés.** La liste rapide des résultats apparaît en dessous de la carte. Il est possible de **visualiser la fiche détaillée** de l'acteur, qui spécifie ses horaires d'ouverture, son site internet...



éco21
tiDiENS

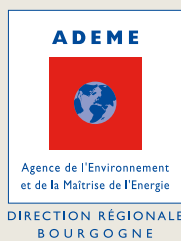
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

www.ecotidiens21.fr

Contact : ecotidiens21@cg21.fr

Guide réalisé par le Conseil Général de la Côte-d'Or,
avec le soutien de l'ADEME.

Conception graphique : Cerise noire



**Conseil
Général**
www.cotedor.fr

